ACADÉMIE
DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne

Division des personnels enseignants

Tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs des écoles Année 2021

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

Vu le décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Arrêté

Article 1 :

Les 104 professeurs des écoles dont les noms suivent sont inscrits et promus sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle de leur corps au titre de l'année 2021.

Nom	Prénom
BATAILLE	ANNIE
HOUEE	PASCAL
JEANNAUD	JACQUES
LITTIERE	LAURENCE
PELLETIER	CATHERINE
PRIGENT	CHRISTINE
ASTRINIDIS	NATHALIE
MATTEI	FREDERIQUE
LESCORAIL	HERVE
BOSIO	BRIGITTE
GAU	CORINE
OLIVIER	NATHALIE

FANTIN	ERIC
FARDEAU	ODILE
QUEDEC	JOEL
GUIGNON	FLORENCE
KAMP	ISABELLE
SCELLES	CORINNE
BRULE	FRANCINE
LAMOURE	NATHALIE
BOURDIN SURET	SOPHIE
BOURSAUT	DIDIER
OGEE	NATHALIE
BARBIER-MASSELIN	VALERIE
DELSAUX-MIHALEC	CHRISTEL
CAZALON	SYLVIE
QUILFEN	VALERIE
FAUCHERE	ANNE
CARRAZ	BENEDICTE
FOUCAULT	VALERIE
CALVET	BENEDICTE
POUILLE	ANNE-SOPHIE
CONSTANTY	SANDRINE
FORT	SOPHIE
VAN GOOR EL BEJAOUI	TOURAIA

FRAGAGLIA	CECILE
VOISIN	NORA
ULLY	ISABELLE
TAVOSO	SABINE
HOUMAD	NEZETTE
FREDON	NATHALIE
LIOURE	CLAUDE
LACOMARE	STEPHANE
CORNUS	LAURENCE
CHOCAT	DAVID
APERCE	PASCALE
ANSART	CHRISTOPHE
AUGUSTIN	ANNICK
BURGIN	JEROME
FOUQUET	STEPHANIE
MIEL	DIDIER
NAUROY	SANDRINE
COLL	MAGALI
NICAUD	MICHAEL
BEAUFILS	SERGE
BAILLAU-VEILLARD	MARIA-HELENA
OUDANE	NADIA
LESCOUBLET	FREDERIQUE

GOMES	ANNA-BELLA
CAILLIS	SANDRINE
ROUDIERE	ANNE-LAURE
DEVRIESE	CELINE
CHARRASSE	FRANCOIS
SANTINELLI	JEAN-JACQUES
PANNOUX	PASCAL
CHAVASSIEUX	BERNADETTE
MARCOUX	ISABELLE
MASSE	SYLVIE
GODET	VALERIE
BOURGNEUF	PASCALE
LAMBAY	BEATRICE
LAUVERGEON	VALERIE
DE MUER	LAURENCE
LANDOUR	FRANCINE
SIMONNOT	SANDRA
CARRE	VERONIQUE
PLE	NATHALIE
PHILIPP	VERONIQUE
MAHIEU	ISABELLE
CLOMENIL	CORINNE
AMARA	ARMELLE

THOMAS	VALERIE
BONDU	CLAIRE
KESSAS	FABIENNE
COLLIN	SANDRINE
LEBORGNE	RAPHAELLA
GAUTHIER	ROSELYNE
BENARD	NADIA
JEANBERT	VALERIE
CHOCAT	NATHALIE
PARISY	CONSOLACION
POUCET	SYLVIE
ESPANOL	LAURENCE
LEMAITRE	CAROLE
PAGLICCIA	CATHERINE
CARTUS	HELENE
FARIA	DOROTHEE
BORREL	ANNICK
LOBRY	YVELISE
ROLLIN	DANIELE
DUCHESNE	SYLVIE
VISMARA	FRANCOISE
CHAPRON	PATRICIA
VAQUER	JOELLE

Article 2 :

Monsieur le Secrétaire Général de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne est chargé de l'éxecution du présent arrêté.

Fait à Melun, le 19 août 2021

Pour le Recteur et par délégation,
Le Secrétaire Général
de la Direction des Services Départementaux
de l'Education nationale de Seine-et-Marne

Sylvain DEMONT